ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Ours

Question écrite n° 11936

Texte de la question

M Richard Cazenave attire a nouveau l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge de l'environnement et de la prevention des risques technologiques et naturels majeurs, sur la situation preoccupante de l'ours brun des Pyrenees. Des mesures ont ete prises et des moyens engages par les pouvoirs publics pour tenter de sauver les derniers representants de cette espece en voie de disparition. Pourtant, l'absence de territoire controle destine specifiquement aux ours, et amenage dans ce but par une modulation des pratiques de chasse et les fermetures des chemins, semble nuire a l'efficacite de ce dispositif. Tout en reconnaissant les difficultes de la tache, il lui demande si des mesures sont susceptibles d'etre prises pour permettre la creation de telles zones protegees.

Texte de la réponse

Reponse. - La population d'ours bruns vivant en liberte dans les Pyrenees s'etait reduite au point que sa survie etait menacee. Pour tenter d'enrayer cette reduction, et de permettre une restauration de la population, un ensemble de mesures avait ete mis en oeuvre en 1984. Ces mesures etaient destinees pour l'essentiel a eviter que ne s'aggrave le derangement de l'ours, en adaptant particulierement les amenagements forestiers ou pastoraux et les activites humaines les plus perturbants. Ce programme a porte des fruits. Les mesures prises et les moyens financiers mis en oeuvre ont permis, par exemple, d'eviter la creation de nouvelles pistes et routes forestieres en zone sensible. Malgre ces efforts, on constate effectivement que la population ursine reste a un niveau tres critique. C'est pourquoi il est prevu d'accentuer les efforts de l'Etat pour sa protection. Une recente note d'orientation a ete adressee pour cela aux prefets des departements concernes. Ainsi, outre un renforcement des mesures anterieures, sera mis en oeuvre des 1989 un nourrissage artificiel qui devrait, au vu de l'experience d'autres pays d'Europe, accroitre la demographie de la population d'ours pyreneenne. L'ensemble de ce dispositif ne trouve son efficacite que grace a l'accord et au soutien des communes concernees. Plusieurs d'entre elles se sont deja engagees dans des actions tres positives dans la gestion de leurs forets communales et la fermeture de routes et pistes existantes. L'ensemble des mesures de protection de l'ours des Pyrenees s'integre dans la recente resolution du Conseil des communautes economiques europeennes relative a la sauvegarde de l'ours brun, qui vise a lancer un programme d'action d'urgence sur l'ensemble de l'aire de repartition de l'espece, et plus precisement la France et l'Espagne, comprenant des actions en faveur du developpement socio-economique des populations rurales concernees. Des actions de prevention ou de compensation des degats et des actions de nourrisage pourront egalement etre encouragees. Enfin, la commission est invitee a centrer ses efforts sur la mise en place d'un reseau coherent de reserves ou de zones de protection speciale.

Données clés

Auteur : M. Cazenave Richard
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE11936

Numéro de la question : 11936
Rubrique : Animaux
Ministère interrogé : environnement et prévention des risques technologiques et naturels
Ministère attributaire : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1864